



**Adresse du site : 136 Route du pont de l'ouen - 44115 HAUTE-GOULAIN**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Tél : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_  
 Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**Prix de l'emplacement extérieur (non-couvert) de 3 mètres linéaire : 12 €**  
**1 seul véhicule, par emplacement, autorisé à entrer sur le site - Pour un second véhicule, choisir "Option".**

Nombre d'emplacement(s) :	X	12,00 €	=	
Nombre de véhicules autorisé à entrer :	X	0,00 €	=	
Option - Nombre de véhicules supp. :	X	2,00 €	=	

**Total règlement :** \_\_\_\_\_

**OBLIGATOIRE - Merci de notifier les plaques d'immatriculation pour chaque emplacement réservé :  
 1 emplacement = 1 véhicule - Si véhicule(s) sup, plaques à notifier :**

Emplacement n°1 - Immat :		Option - Immat véhicule 2 :	
Emplacement n°2 - Immat :		Option - Immat véhicule 2 :	
Emplacement n°3 - Immat :		Option - Immat véhicule 2 :	
Emplacement n°4 - Immat :		Option - Immat véhicule 2 :	
Emplacement n°5 - Immat :		Option - Immat véhicule 2 :	

**Liste des documents à nous faire parvenir :**

- Bulletin d'inscription complété et signé
- Règlement par chèque (à l'ordre du Comité des Fêtes de Haute-Goulaine) OU espèces
- Photocopie recto-verso de la carte d'identité

Dossier complet à envoyer ou déposer à l'adresse suivante  
 (sous enveloppe) :

**LEFEUVRE Stéphane**  
**36 rue de la Caillaudière**  
**44690 LA HAYE-FOUASSIERE**

Je soussigné(e) M / Mme \_\_\_\_\_ atteste sur l'honneur la non-participation  
 à 2 autres manifestations de même nature dans l'année civile.

**Stéphane LEFEUVRE - Président**

Date : \_\_\_\_\_  
 Signature : \_\_\_\_\_



**Le vide-greniers se déroule en extérieur de 6h15 à 18h00.  
Arrivée des exposants : de 6h15 à 8h30 - Ouverture au public : de 8h30 à 18h00**

1. Les exposants s'engagent à recevoir le public à partir de 8h30.
2. Si vous souhaitez avoir des emplacements côte à côte avec des ami(e)s ou famille, nous vous invitons à effectuer qu'une seule et unique réservation.
3. Une boisson chaude et une viennoiserie seront offertes aux exposants.
4. Les exposants devront prévoir le matériel suivant : tables, chaises, barnums ou parasols
5. Une seule voiture autorisée à entrer sur le site (plaque d'immatriculation à indiquer). Possibilité d'un second véhicule en option (2 €).
6. Les objets exposés demeurent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire à leur risques et péril.
7. Les organisateurs ne pourront pas être tenus pour responsables en cas de perte, vol ou autres détériorations.
8. Sont interdits à la vente :
  - Objets neufs,
  - Armes à feu (y compris de collection),
  - Produits alimentaires,
  - Fleurs,
  - Plantes,
  - Animaux,
  - Contres-façons,
  - Cd et DVD gravés,
9. **Tout comportement déplacé ou agressif envers un(e) bénévole sera soumis à une expulsion définitive du site.**
10. Un remboursement ne sera effectif qu'en cas d'annulation de toute manifestation, par décision gouvernementale. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement de l'exposant ou d'intempéries.

**Aucun véhicule n'est autorisé à rester sur son emplacement.  
Entrées et sorties de véhicules interdites sur le site de 8h30 à 18h00  
Parking exposant à disposition**

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement et déclare l'accepter sans réserve.

Stéphan LEFEUVRE - Président

Date : \_\_\_\_\_

Mention "Lu et approuvé"

Signature :